

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Extension du jubilé. — V Saint Jean-Baptiste de la Salle. — VI Correspondance romaine. — VII " La Nouvelle-France ". — VIII Correspondance américaine. — IX Ordination. — X Le sçauinaire du Sacré-Cœur. — XI Deux frères apôtres. — XII Pauvre petite. — XIII Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 21 juillet

Fêtes de S. Jacques et de Ste Anne.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 21 juillet

Octave de la Dédicace, double ; mém. du VIII dim. et de Ste Praxède ; préf. de la Trinit. ; dernier Ev. du dim.

Dans les églises consacrées : Aux I^{re} vèpres de l'octave, mém. de Ste Marie-Madeleine (du 22, *Mulier*) et du dim. (*Quid faciam*).

Dans les églises non consacrées : I^{re} vèpres de Ste Marie-Madeleine ; mém. de l'oct. de la Dédicace (ant. *O quam*) et du dim. (ant. *Quid faciam*).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 28 juillet

On fait en ce jour la solennité de Sainte-Anne, excepté à Varennes où la fête est chomée par indult et dans les paroisses suivantes :

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Jacques (Montreal et l'Achigan)

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Jacques (Embrun.)

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Jacques (Clarenceville.)

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Jacques (les Piles.)

EXTENSION DU JUBILE

AVIS OFFICIEL

SON Excellence le délégué apostolique a obtenu par l'entremise de la Sacrée Pénitencerie, pour les archevêques et évêques du Canada, la faculté de prolonger de deux mois le temps du jubilé.

Voici le document par lequel Son Excellence annonce cette précieuse faveur.

No 733.

Ottawæ, die 30 Junii 1901.

Illustrissime ac Reverendissime Domine,

Cum nonnulli Episcopi mihi exposuerunt difficile esse intra tempus statutum præscripta opera adimplere ad Jubilæi indulgentiam lucrandam, ad S. Sedem recursum feci et, per medium S. Pœnitentiariæ, sequentem facultatem recepi pro Venerabilibus Archiepiscopis et Episcopis ditionis Canadensis, quam tibi summo cum gaudio communico :

“ Sacra Pœnitentia, attentis peculiaribus expositis circumstantiis, de speciali et expressa Apostolica Auctoritate, sic annuente SSmo Dno Papa Leone XIII, “ Venerabilibus in Christo Patribus Archiepiscopis et “ Episcopis ditionis Canadensis benigne indulget ut ipsi “ pro parœciis Suarum Diœcesium respectivarum, in “ quibus ob Sacrorum Ministrorum penuriam, vel ob “ aliam qualemcumque causam, difficile sit fidelibus “ intra tempus statutum præscripta opera, ut par est, “ adimplere, ad Jubilæi Indulgentiam lucrandam, possint ac valeant *pro suo prudenti arbitrio alios duos menses statuere ad Jubilæum acquirendum utiles, quandocumque*, intra tamen currentem annum. Datum Romæ ex “ S. Pœnitentia die 11 Junii 1901 ”.

A. CARCANI, S. P. *Regens.*

R. CELLI, S. P. *Substus.*

Interim Deum precor ut Te diu sospitem et incolumem
servet.

Addictissimus uti frater,

D. FALCONIO, Arch. Lariss.

Delegatus Apostolicus.

Mgr l'archevêque de Montréal a décidé que les deux
mois d'extension, accordés par le Saint-Siège pour le
jubilé, commenceront dans ce diocèse le 3 septembre et
se termineront, en conséquence, le 3 novembre. Les jours
qui s'écouleront du 3 août au 3 septembre ne seront donc
pas un temps de jubilé.

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Sa fête étendue à l'Eglise universelle

PAR un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites,
la fête de *saint Jean-Baptiste de la Salle*, confesseur,
fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes,
est étendue à l'Eglise universelle ; cette fête, fixée à la
date du 15 mai, sous le rite double mineur, deviendra
obligatoire après l'année 1902. Pour la sainte messe, on
aura recours au Commun d'un Confesseur non Pontife,
Os Justi, sauf pour la Collecte et l'Evangile, empruntés à
l'office concédé à l'Institut.

Un autre décret accorde que dans l'Institut la fête soit
célébrée du rite double de première classe avec Octave,
Messe et Offices propres. L'éloge du saint sera inscrit
dans le martyrologe romain ; en voici le texte :

A Rouen, saint Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur,
qui excella dans l'éducation de la jeunesse, principale-
ment de la jeunesse pauvre, et qui rendit à la religion
aussi bien qu'à la société civile les plus éminents servi-
ces, en fondant la Congrégation des Frères des Ecoles
chrétiennes.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 20 juin 1901.

POUR faire une correspondance, le premier point et le plus essentiel est d'avoir des nouvelles ; or les nouvelles manquent absolument dans le camp ecclésiastique et elles ne se trouvent guère que dans le camp politique. Là cependant il y a quelque petite chose à glaner.

— Le grand moyen qu'emploient les socialistes en Italie c'est d'organiser partout des Chambres ou Bourses du travail. Chaque associé devient par là-même un adepte du socialisme, en épouse les doctrines, en défend les idées, et devient un bulletin de vote pour l'arrivée au pouvoir de ceux qui l'ont initié à ce mouvement, qui est bien social, il est vrai, mais surtout anti-religieux. On peut dire qu'à Gênes, par exemple, tous les travailleurs du port, qui est le plus important d'Italie, sont conquis au socialisme. Ils sont tellement ligués entre eux qu'ils ont monopolisé toute l'activité commerciale. Etes-vous socialiste, vous aurez du travail ou ferez grève suivant qu'il plaira aux chefs du parti. N'êtes-vous pas socialiste, vous courrez risque de mourir de faim devant les vapeurs à décharger, car aucun d'eux ne voudra vous admettre à participer aux opérations de débarquement des marchandises. Chaque ouvrier du port porte, en guise de scapulaire, la médaille socialiste. S'ils s'aperçoivent qu'un ouvrier n'a pas la médaille, ils se font rapidement un signe ; et, sans dire un mot, désertent le chantier jusqu'à ce que le capitaine du vapeur ait fait éloigner celui qu'ils appellent l'intrus. Il est même arrivé que les employés de la police venaient eux-mêmes prier l'ouvrier non syndiqué de se retirer pour éviter des inconvénients.

— Les catholiques de Gênes ont voulu rompre ce cercle de fer, dans lequel on les avait enveloppés, et viennent d'y parvenir. Ils ont créé une Ligue catholique du travail, dont l'organisation est cal-

quée sur celle des ligues socialistes. Chose curieuse, pour recruter les premiers adhérents ils ont dû commencer par prendre des individus qui avaient déjà la médaille socialiste. Ils sont peu nombreux, dix pour cent peut-être des autres, mais viennent de fournir la preuve qu'ils peuvent commencer à agir. Une grève a commencé de nouveau sur certains points du port de Gênes ; les adhérents de la Ligue catholique se sont présentés pour faire le travail, ont été acceptés. La police a dû les protéger. Ils sont au nombre de 600 et commencent les opérations de déchargement de quelques vapeurs. Le charme est rompu ; ces ligues catholiques se développent, et bientôt la médaille de la ligue remplacera sur la poitrine de ses travailleurs la médaille socialiste.

— Le même réveil, mais pour un mouvement opposé, vient de se manifester en Lombardie. On y avait créé entre paysans une Ligue catholique de résistance et celle-ci avait cherché à obtenir des propriétaires de meilleures conditions de travail. Les paysans en effet gagnent en moyenne 80 centimes par jour en hiver et 1,25 fr. dans les journées d'été, salaire dérisoire qui ne leur permet pas de se nourrir suffisamment eux et leur famille. N'obtenant aucune amélioration à leur sort, ils décidèrent de se mettre en grève, c'est parfait. Mais que des catholiques aient la prétention de vouloir imiter les socialistes, c'est ce qui passe toute mesure ; aussi le capitaine de gendarmerie s'empressa d'arriver avec une brigade, fit le tour des champs, et prit une trentaine de ces cultivateurs auxquels il mit les menottes et que sous bonne escorte il transporta à la prison cellulaire de Milan.

— Malheureusement pour le ministre de l'Intérieur, la magistrature ne crut pas faire la distinction que ces arrestations avaient brutalement révélée, et le droit de grève devait exister pour les uns comme pour les autres. Malgré le réquisitoire du ministère public, le tribunal acquitta tous les accusés. Cet incident, qui ne semble rien en Italie un grand retentissement et fera plus pour la formation et l'accroissement des Ligues catholiques que tout autre moyen.

— Ces faits sont intéressants à connaître. Ils font voir que les catholiques d'Italie commencent à secouer leur torpeur, entrent résolument dans un courant d'action sociale, ne se contentent pas de gémir et de prier, mais pensent qu'à la prière ils doivent unir l'œuvre. On pourra, il est vrai, discuter sur le plus ou moins d'opportunité qu'il y avait pour ces paysans d'user du droit de grève. De fait nombre de journaux catholiques, sans nier ce droit, disent que son exercice, dans les circonstances présentes, était inopportun ; mais ces impairs, ces à-coups se manifestent toujours à l'origine d'un mouvement nouveau. Et il ne faudrait pas, à raison de ces défauts inhérents à cette première période d'activité, nier la légitimité de l'effort.

— Le Souverain-Pontife vient de nommer évêque de Troade Mgr Raffaele Virili, membre de la chancellerie, bénéficiaire de Saint-Pierre, et bien plus connu comme postulateur des causes de saints. C'est lui qui a mené à bonne fin la cause de Jean-Benoît Labre et sa chapelle privée à Rome est un véritable musée religieux de ce saint. Il est en outre chargé de quatorze autres postulacions de causes de saints. La vie de ce prélat s'est écoulée tout entière entre les multiples devoirs de sa charge, absorbée par les immenses travaux qu'elle demandait. Universellement estimé à Rome, la distinction dont le Souverain-Pontife vient de couronner son activité a été accueillie par les applaudissements de tous ceux qui l'ont connu.

DON ALESSANDRO.

“ LA NOUVELLE-FRANCE ”

LEL est la titre d'une revue mensuelle qui paraîtra à Québec, à partir du 1er janvier 1902.

Cette revue que nous annonçons avec plaisir et à laquelle nous souhaitons de longs et beaux jours, se présente devant le public comme un “ organe des intérêts

religieux et nationaux du Canada-français". Voilà une belle mission assurément, et nous ne nous étonnons pas de l'encouragement accordé à *La Nouvelle-France* par NN. SS. les évêques.

Le bureau de direction a lancé son programme-prospectus. Il est trop long pour être reproduit ici intégralement. En voici les traits saillants.

La revue ne sera "le porte-voix d'aucune personnalité, l'écho d'aucun groupe, l'organe d'aucune école"; "à la liberté de ses collaborateurs, elle n'imposera d'autres limites que le respect absolu de la foi et de l'Eglise catholique, le respect de la langue française"; elle ne leur permettra pas non plus de "s'aventurer sur la mer orageuse de la politique"; et, faute d'espace, elle restera fermée "aux travaux de pure imagination", au "roman", et "à la rime".

Son ambition "est de servir la cause de l'Eglise sous la direction des évêques"; "elle sera l'organe des Canadiens-français catholiques, et embrassera le domaine intellectuel dans toute son étendue"; elle a "dessein de fournir à tous les travailleurs de bonne volonté l'occasion d'explorer le vaste champ des sciences et des lettres": "théologie, philosophie, jurisprudence, questions sociales, sciences, arts, histoire, littérature".

"*La Nouvelle-France* comptera 48 pages par livraison, et formera à la fin de l'année un volume de près de 600 pages in-8o. Elle sera imprimée avec des caractères spéciaux sur papier de très bonne qualité."

"Abonnement, Canada et Etats-Unis: une piastre. — Etranger: frais de port en plus."

"Bureau de direction: l'abbé Lionel-Saint-George Lindsay, l'abbé Louis-Adolphe Pâquet, l'abbé Eugène Roy, M. Ernest Gagnon, M. Adjutor Rivard, M. Joseph-Félix Dumontier."

CORRESPONDANCE AMERICAINE

New-York, 1 juillet 1901.



A chaire protestante des Etats-Unis devient de plus en plus une tribune où s'agitent les questions les plus étranges. Voici quelques-uns des sujets traités récemment, le même jour, dans la seule ville de Chicago : *Les animaux ont-ils une âme ? — La tragédie de la grandeur humaine. — Le tout puissant dollar. Les nègres du Sud. — L'habitude du jeu de cartes.*

A des âmes en quête de la vérité on sert des friandises suffisantes à peine pour nourrir un esprit de rhéteur. Elles demandent du pain et on leur donne des dragées de sucre frelaté. Le dévergondage de la pensée suit de plus en plus l'éparpillement de la doctrine.

Pourtant il y a à ces prêches froides et tristes de glorieuses exceptions, et c'en est une que je tiens à signaler aujourd'hui aux lecteurs de la *Semaine religieuse*.

— Dimanche dernier, le Dr Hillis, ministre à Brooklyn, a parlé d'une manière courageuse et loyale de la réintégration du culte de la *Vierge Marie*. Nous ne saurions passer sous silence cette énonciation d'un besoin et cette satisfaction d'un devoir dans l'âme protestante.

En voici un extrait, que nous traduisons du *Brooklyn Eagle*, nous réservant de relever ensuite une erreur historique et dogmatique qui s'y est glissée.

— « Il est certain que dans le progrès moral et spirituel du Christ, Marie, sa mère, a eu la principale et la plus solide influence. Néanmoins ce point n'a pas été sainement éclairci. Les catholiques romains lui ont donné jusqu'à une participation de la gloire de son Fils. Les protestants ont exagéré dans le sens absolument contraire en ne lui accordant rien ».

« Pourtant qui peut étudier Marie sans reconnaître son génie ? Quelle majesté, quelle dignité dans ses paroles ! quelle splendeur d'images ! quelle succession de pensées ! C'est des lèvres de Marie que le Christ a appris les premières vérités. Par son intelligence comme par son caractère, Marie représente la véritable apothéose de l'humanité. En elle résident les trois caractéristiques qui doivent nimer la femme idéale. Elle représente la pureté la plus exquise et la délicatesse la plus affinée. Elle représente la faiblesse et la tendresse. Elle représente le sacrifice de soi-même et le martyr ».

« A la scène des noces de Cana, elle dit aux domestiques d'agir selon les ordres exprès de son Fils, puis elle se glisse inobservée au dernier plan. Le Christ doit briller et elle doit s'effacer. Comme elle remplit bien l'adage célèbre : *Vivre, souffrir, être oubliés, voilà le lot de la femme*. Mais qui pourra mesurer l'influence de Marie sur le Fils qu'elle a élevé aux sommets de la vie spirituelle ? Elle vit dans ses enseignements comme la maturité réside dans le fruit ».

— Je répète que ces paroles sont un acte de courage. Mais elles appellent un correctif : elles ne sont pas un acte de foi catholique.

D'abord le Dr Hillis va trop loin dans sa théorie de l'influence réelle de Marie sur son Fils tant au point de vue moral que spirituel. Le Christ est venu sur la terre avec toutes les grâces et toutes les vertus infuses découlant de sa divinité. Il ne pouvait rien acquérir de n'importe quel être humain.

Ensuite il est faux que nous discernons à Marie des honneurs de même nature que ceux adressés à son Fils, comme semble le dire la phrase du ministre.

— Nous ne lui en donnons pas encore assez ; c'est sûr. « Reposant sur les bases les plus inébranlables, aussi ancien et non moins solide que le christianisme, mêlé à la constitution de l'Eglise, le culte de Marie, disait Faber, n'a rien à craindre d'une étude approfondie ; bien loin de pâlir sous une abondante lumière, il brille d'un plus vif éclat. Nous ne croyons pas qu'il soit encore à son midi. »

Néanmoins ce culte de Marie est essentiellement différent de celui dû au Christ, notre Sauveur. Nous invoquons la Mère, mais nous adorons le Fils à qui toute gloire est due. La théologie protestante devrait prendre à tâche de mieux étudier notre pensée avant de l'exposer et surtout de la combattre.

— Le nouveau cardinal Martinelli, de l'ordre des augustiniens, continue sa marche triomphale à travers le pays ; les ovations que reçoit partout ce représentant de Léon XIII montrent le respect affectueux dont le Saint-Siège est entouré ici. Après Washington et Baltimore, Philadelphie vient de lui payer son tribut d'hommage et il a été digne de celui à qui il s'adressait.

— Nous avouons cependant n'avoir pas beaucoup aimé le factum que lui a adressé le juge Daly à Washington.

Voulant féliciter le nouveau cardinal d'appartenir à un ordre religieux, l'orateur a rappelé ce que ces illustres sociétés ont fait pour l'Amérique. « Perez, de votre ordre, encouragea Colomb à demander le secours de l'Espagne et contribua à découvrir ce continent. Thomas d'Aquin, le dominicain, et Bellarmin, le jésuite, ont écrit contre le droit divin des rois, et ils ont affirmé les droits démocratiques, des centaines d'années avant que nos grands patriotes aient protesté contre le pouvoir royal. » Voilà qui n'était guère opportun à rappeler en cette occurrence. Et quant à Perez, nous tenons à rectifier l'avancé du juge Daly. Il était franciscain et non augustinien. Ceci est affirmé par Ferdinand Colomb, le fils de l'immortel découvreur, et par César Cantin et par Roselly de Lorgues.

— Mgr Falconio et Mgr Bruchési assisteront, avec le cardinal Martinelli et NN. SS. Kotzer, Richter et O'Gornan, aux conférences du Comité d'Etudes qui auront lieu à Détroit durant le mois de juillet. Tout promet que ce seront là les grandes assises scolaires de l'année.

Voici quelques-uns des noms des conférenciers et quelques titres

de leurs travaux. *La Morale fondamentale, Conscience, Morale et Imputabilité du mal*, par le Père Campbell, de Saint-Paul ; *Daniel O'Connell*, par le Dr Adam, de Brooklyn ; *L'autoritarisme en religion, l'Indifférentisme et la Réunion de la chrétienté*, par le Père Whelan, de Baltimore ; Thomas O'Hagan, de Toronto, parlera de la *Femme chez Shakespeare* ; le professeur Monaghan, de Wisconsin, étudiera le *Travail et les Grèves, les Trusts et l'Expansion commerciale*.

— Un nouveau diocèse vient d'être érigé à Altoona, Pa. ; Mgr Garvey, vicaire général du diocèse de Scranton, en a été nommé l'évêque. Le territoire diocésain a été extrait de ceux de Pittsburg, d'Harrisburg et de Philadelphie.

— Les sulpiciens du séminaire de Paris vont incessamment établir à Washington une maison d'études, sous le titre de Collège de Saint-Augustin, et ils vont l'affilier à l'Université. Mgr Conaty, recteur, en les remerciant publiquement de leur proposition, les a appelés les premiers et les plus loyaux amis de l'Amérique. C'est la pensée du vénéré Jacques Olier qui évolue et marche rayonnante.

— Les recettes de l'université catholique de Washington ont été cette année de \$131,000, auxquelles il faut encore ajouter les dons de livres et d'ornements, offerts par le Père Walworth, d'Albany, et la Marquise de Mérinville.

Ces sommes formidables montrent l'estime et l'intérêt que l'on prend au travail des études supérieures. Cela montre que les Américains ont compris que soutenir une université catholique, c'est l'œuvre des œuvres, c'est se préparer des défenseurs de la religion, des apologistes consciencieux et éclairés, sachant unir dans leur amour ces deux rayons divins, la science et la foi, sachant rester fidèles à la devise de leur école : *Deus lux mea*.

HENRY BAYARD.

ORDINATION

SAMEDI, le 29 juin, à la cathédrale, par Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Sous-Diacre

Pour l'Ordre des Trappistes : Frère Humbert.

Diacre

Pour l'Ordre des Trappistes : Frère Michel.

Prêtres

*Pour l'Ordre des Trappistes : Frères Gabriel, Adrien, Colom-
ban.*

LE SCAPULAIRE DU SACRÉ-COEUR

Sommaire des indulgences

NOUS avons fait connaître dans le temps le scapulaire du Sacré-Cœur, approuvé par un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites le 14 avril 1900.

Nous donnons aujourd'hui le riche sommaire des indulgences accordées aux fidèles qui le portent.

INDULGENCE PLÉNIÈRE, pour ceux qui reçoivent le dit scapulaire :

1^o *Au jour de la réception (confession et communion) ;*

2^o *A l'article de la mort, pourvu que, véritablement repentante, confessés et munis du sacrement de l'Eucharistie, ou, s'ils ne le peuvent, le cœur contrit, ils invoquent pieusement, de bouche s'ils le peuvent, ou au moins de cœur, le Nom de JÉSUS, et acceptent la mort de la main de DIEU comme la solde du péché et en esprit de pénitence ;*

Se
sio
Cæ
non
de
de

I
lors
Mèr
cent
nica
« M
et m
ricos
de n
char
D
rom
port
pres
Tc
âmes



tout
tion
M.
exces

3^o De plus, aux jours des fêtes suivantes : *Nativité de Notre-Seigneur Jesus-Christ, Circoncision, Epiphanie, Résurrection, Ascension, Fête-Dieu, et le vendredi qui en suit l'octave (fête du Sacré-Cœur), Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Nativité, Annonciation, Purification, Assomption de l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, et au jour où l'on célèbre la fête de la Vierge sous le titre de Mère de la Miséricorde.* — Aux conditions ordinaires. —

INDULGENCES PARTIELLES : 1^o sept années et sept quarantaines, lorsque, aux fêtes secondaires de Notre-Seigneur et de la Vierge, Mère de DIEU, étant contrits, ils visitent un oratoire public ; 2^o deux cents jours, une fois par jour, pour la récitation de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique* et du trisagion ou de l'invocation : « *Maria, Mater Gratia, Mater Misericordiae, tu nos ab hoste proteges et mortis hora suscipe* : MARIE, Mère de la grâce, Mère de la miséricorde, protégez-nous contre notre ennemi et recevez-nous à l'heure de notre mort » ; 3^o soixante jours, pour toute œuvre de piété ou de charité.

De plus, les mêmes fidèles qui, aux jours désignés dans le missel romain, visitent quelque une des églises ou oratoires publics, en n'importe quel lieu de la terre, et y remplissent les œuvres de piété prescrites, peuvent gagner les *indulgences dites des stations*.

Toutes ces indulgences, plénières et partielles, sont applicables aux âmes du purgatoire.

DEUX FRÈRES APOTRES

Mgr Grandin — Le chanoine Grandin



le chanoine Grandin, qui vient de mourir à Laval, en France, fut un prêtre modèle. Mais il eut dans sa vie une œuvre qui prima et domina tout le reste, une œuvre originale qui mérite l'attention des fidèles.

M. Grandin a fait un évêque et, le mot ne serait pas excessif, un diocèse. Ce fut lui, en effet, qui donna les

premières leçons de latin à son frère, Mgr Vital Grandin, devenu évêque de Satala, puis de Saint-Albert, dans les régions du Nord-Ouest. Evêque à vingt-neuf ans, évêque admirable, disait Louis Veillot, prouvant par les ardeurs de son zèle chez les peuplades des neiges que *le froid brûle*, l'oblat de Marie trouva dans son aîné resté en France le plus précieux des auxiliaires.

La *Semaine religieuse* de Laval, à laquelle nous empruntons ces détails, les précise comme il suit :

Les anges seuls savent combien d'âmes auront été sauvées grâce aux missionnaires, grâce aux dons de tout genre envoyés à Saint-Albert par M. Grandin...

.....

Pour recueillir ces magnifiques aumônes, M. Grandin avait, plus d'une fois, pris le bâton du voyageur ; il avait, en mendiant, parcouru la France entière. Nul n'aurait voulu lui refuser. La cause qu'il soutenait est si belle ! Ce diocèse, perdu au-delà des avant-postes de la civilisation ; ce prélat, officiant dans une cathédrale de bois, au milieu d'un peuple de pauvres pêcheurs de saumons vêtus de peaux de bêtes, assailli par le vent et par la neige au milieu de l'office, incapable d'entretenir une lampe devant l'autel à cause du froid qui glace l'huile à mesure qu'on la verse ; ces missionnaires, réduits à se nourrir de lambeaux de viande d'original séchée au feu et parfois de poisson pourri, prêtres français, perdus à l'extrémité de ces arpens de neige dédaignés par Voltaire, et si avidement arrachés par l'Angleterre à la vieille France ; puis la ferveur de ces néophytes qui, une fois pardonnés de leurs péchés, non seulement ne péchent plus, mais s'étonnent qu'ailleurs, dans le pays des *Robes-Noires*, on puisse encore tomber ; le souvenir de ces métis franco-canadiens qui ont encore dans leurs veines le vieux sang normand, — tout cela éveillait le sympathie, excitait la charité.

D'ailleurs le chanoine, qui tendait la main pour les

missions, vivait lui-même pour elles. Pauvre, il prélevait sur son nécessaire pour augmenter le petit trésor qu'il envoyait périodiquement au-delà de l'Océan. A peine servait-on sur sa table plus que du pain...

.....

Chose plus méritoire encore ! cette Eglise de Saint-Albert, si l'on peut dire à tant de titres, le chanoine Grandin ne l'a jamais visitée. Non que le voyage l'effrayât ; mais il avait peur de distraire une obole des sommes destinées par lui au salut de ces pauvres régions glacées. Il savait donc bien, lors du dernier passage de Mgr Grandin en Europe, qu'il ne reverrait plus son frère.

Cet apostolat à deux, cette communauté d'action exercée longtemps par deux frères tendrement unis, l'aîné soutenant le jeune, le jeune fondant tout son appui sur l'aîné, voilà une page touchante de l'histoire du diocèse de Saint-Albert et la source féconde du salut de nombreuses âmes.

PAUVRE PETITE

PIERRE l'Ermite stigmatise, avec sa verve habituelle, les jeunes noceurs blâsés qui osent demander la main des jeunes filles bien élevées et pieuses. Son dégoût pour ceux-là n'a d'égal que sa pitié pour celles-ci. Cette page du spirituel écrivain nous a paru bonne à retenir.

“ A l'âge de trente ans, ils viennent dire à une jeune fille : “ Je me suis bien amusé... j'aurais maintenant besoin de quelqu'un pour soigner mon estomac, chauffer mes pantoufles, et refaire mon porte-monnaie... Voulez-vous de mon ours, en échange de votre dot, de votre jeunesse et de votre beauté ?... A la rigueur, je vous laisserai une demi-heure par semaine pour aller marmotter vos patenôtres à la messe... ”. Vous vous étonnez qu'une

jeune fille, pour peu qu'elle ait encore une goutte de sang rouge dans les veines, renvoie l'individu se promener et se détourne aussitôt avec une précipitation de dégoût ?

“ ... Et même, voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée : “ Une chose m'étonne encore davantage : c'est que les couvents ne se multiplient pas dans des proportions bien plus grandes. ”

“ Car une tristesse intime et profonde du cœur du prêtre, c'est de voir telle enfant exquise dont la jeunesse tout entière s'est passée à remplir son âme de vertus, pour parfumer la vie de ceux que Dieu lui donnerait un jour à aimer... de voir cette jeune fille conduite à l'autel par un de ces petits messieurs exaspérants et fats, auxquels, la veille, le prêtre a refusé une absolution dont, d'ailleurs, le marié se souciait comme de son premier monocle.

“ ... Oui, que de fois, dans ma vie sacerdotale, j'ai vu partir l'épousée toute blanche, au milieu de l'église en fête, et en fermant mon bréviaire, j'ai murmuré : “ Pauvre petite !... ”

AUX PRIERES

Sœur Sainte-Claire, née Elisabeth Lyons, des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Hyacinthe, née M.-Antoinette-Bernadette Cartier, des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, décédée à Montréal.

Frère Marcellin, des Frères de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, décédé à Gand, en Belgique.

M. John Callaghan, décédé à Montréal.

Mme Hilaire Cabana, née Emilie Lavallée, décédée à Saint-Cuthbert.